

## "La crise de l'Europe est indissociable de celle de l'OTAN qui doit nous mobiliser" dans Le 20e siècle fédéraliste (Mai 1966)

**Légende:** En mai 1966, Paul-Henri Spaak, député socialiste et ancien ministre belge des Affaires étrangères, évoque dans les colonnes du trimestriel français Le 20e siècle fédéraliste certains de ses souvenirs liés à plusieurs négociations diplomatiques européennes et s'attarde notamment sur l'attitude de la France dans les développements de la crise de la chaise vide et dans l'adoption, en janvier 1966, du compromis de Luxembourg.

**Source:** Le 20e siècle fédéraliste. Mai 1966. Paris.

**Copyright:** (c) Le 20e siècle fédéraliste

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"la\\_crise\\_de\\_l\\_europe\\_est\\_indissociable\\_de\\_celle\\_de\\_l\\_otan\\_qui\\_doit\\_nous\\_mobiliser"\\_dans\\_le\\_20e\\_siecle\\_federaliste\\_mai\\_1966-fr-958c598f-6b72-47df-9354-462182348a8a.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## La crise de l'Europe est indissociable de celle de l'OTAN qui doit nous mobiliser

J'ai toujours été un Européen. Je me souviens de discussions passionnées à ce sujet avec mon père autour de la table familiale. Je me rappelle d'un livre paru à cette époque qui s'intitulait *Europe ma Patrie* dont l'auteur était Gaston Riou. Je ne sais plus ce qu'il y a dans ce livre mais encore aujourd'hui son titre déclenche quelque chose en moi. Puis il y eut les tentatives de Briand qui échouèrent parce que commençait à se creuser un fossé entre les pays démocrates et les régimes fascistes et communistes. Et ce fut le conflit de 39-45.

Pendant la guerre à Londres je pensais aussi au visage futur du Vieux continent. Dans une conférence je proclamais que l'Europe ne serait pas réalisée par Hitler, mais que ce serait nous qui l'unirions et j'ajoutais à l'intention des Anglais elle se fera avec vous ou sans vous ou contre vous ».

C'est aussi à Londres que nous avons songé à créer le Benelux.

### Avez-vous tiré de l'expérience du Benelux d'utiles enseignements pour l'unification européenne ?

Des conditions qui ont présidé à la naissance du Benelux, j'ai tiré une expérience utile pour la mise en place des futurs rouages de l'Europe. Peu de temps après la libération de la Hollande je suis allé aux Pays-Bas. Au cours d'une conversation avec le Premier ministre nous avons constaté que nous étions toujours désireux de réaliser l'Union économique que nous avions envisagée alors que nous étions en exil. Les choses traînaient en longueur du côté des « experts ».

Les experts sont très souvent des alibis pour les hommes politiques. Quand ces derniers ne veulent rien faire où ne savent pas quoi faire ils décident de « renvoyer la question aux experts ». Mais quand les hommes politiques veulent faire quelque chose et savent ce qu'ils veulent faire, les experts peuvent devenir de précieux collaborateurs.

Le Premier néerlandais tout comme moi savait ce qu'il voulait. Nous avons dit alors aux experts « vous avez six mois pour préparer le texte d'un traité ».

C'est là une première expérience que m'a enseigné la mise au point de l'accord sur le Benelux. Il y en a eu une seconde : c'est que les multiples prophéties que des gens dits « compétents » peuvent formuler à propos des conséquences d'une entente économique s'avèrent généralement fausses surtout quand elles sont pessimistes. Certains disaient « les ouvriers néerlandais ont en moyenne des salaires de 30 % moins élevés que leurs homologues de l'industrie belge. Cela va être la ruine de cette dernière qui ne supportera pas la concurrence hollandaise ». Or quel est aujourd'hui le grand bénéficiaire industriel du Benelux ? La Belgique et non pas les Pays-Bas.

Enfin troisième élément qui mérite d'être relevé : une fois le Benelux mis en marche, personne n'a demandé de retour en arrière, tous les intéressés se sont adaptés.

Certes le Benelux n'avait pas résolu le problème agricole, qui devait se révéler au plan européen un obstacle de taille mais il avait par contre jeté les bases d'un début d'entente politique. Et cette première expérience a été riche d'enseignements pour l'avenir.

### Mais il fallait voir plus large, regarder vers l'Europe. Vous avez été dès l'origine un artisan de l'unification européenne. Quel souvenir de celle-ci vous a plus particulièrement marqué ?

Sans faire l'historique de la construction européenne depuis le congrès de La Haye en mai 1948, je voudrais évoquer quelques événements dont on peut tirer un enseignement applicable à la situation actuelle.

La première grande crise que nous avons connue fut celle de la CED. Ce sont les Français qui proposèrent de créer une armée commune. Leurs partenaires ont accepté de bonne foi bien que pour ma part j'estimais qu'il fut un peu tôt pour en venir là. Il se produisit alors un incident très grave, l'Assemblée nationale

française repoussa le projet alors que les Parlements des autres pays avaient approuvé cette idée française, et ce qui est plus grave, il n'y eut même pas à Paris de débat au Palais Bourbon.

Notre désillusion fut alors très grande. Les Européens sincères étaient désarmés. Le Conseil de l'Europe de Strasbourg végétait. L'échec de la CED parut alors être celui de tous nos efforts d'unité.

Malgré tout une relance intervint. Elle fut préparée par Jean Monnet et découla d'une initiative des trois ministres des Affaires étrangères du Benelux parmi lesquels le néerlandais Beyen joua un rôle très important. Jean Monnet avait suggéré d'élargir la CECA à l'énergie atomique, M. Beyen nous dit « Soyons plus audacieux, c'est un véritable Marché commun qu'il faut réaliser ». Le terme fut repris dans le communiqué final de la rencontre, que les ministres des Six tinrent à Messine, mais je ne sais si nous fûmes pris tout à fait au sérieux. Si finalement nous aboutîmes quand même, puisque furent constituées la CEE et l'Euratom, c'est à mon avis pour deux raisons :

– la première, c'est qu'il fut décidé de confier à un homme politique la responsabilité de superviser les négociations. Cette mission me fut confiée et je me suis efforcé de sortir les discussions des querelles de techniciens pour les replacer dans des perspectives plus larges ;

– la seconde raison fut que nous avons eu la chance d'avoir à la tête des six gouvernements des hommes qui étaient sincèrement Européens, et qui étaient animés de la volonté de prolonger la construction européenne du domaine économique au domaine politique. Il n'est pas possible de faire avancer l'unité européenne si l'on n'est pas animé d'une volonté politique et si l'on possède une volonté politique toutes les difficultés peuvent être surmontées.

Les négociateurs qui préparaient le Marché commun étaient animés d'une foi profonde en fonction de laquelle ils ont consenti à un certain nombre de sacrifices auxquels ils ne souscriraient plus aujourd'hui. Je me souviens, par exemple, d'interminables discussions entre experts à propos des prix et des importations des bananes. Désespéré de ne voir aucun accord poindre à l'horizon, j'ai dit aux spécialistes : « Dans une heure, je vais convoquer une conférence de presse et je proclamerai que le Marché commun a trébuché à cause d'une pelure de banane ». [...] Aujourd'hui de telles méthodes ne réussiraient plus car les sentiments européens s'étant estompés chez certains, les intérêts particuliers prévalent trop souvent.

### **A quel moment situez-vous les débuts de la crise européenne actuelle ?**

Au 13 janvier 1963, c'est-à-dire au jour où le général de Gaulle a rompu les négociations entre les Six et la Grande-Bretagne. Jusque-là, la Communauté économique européenne avait fonctionné normalement, même mieux et plus rapidement que nous ne l'avions espéré encore que, pour nous, le traité de Rome n'était pas une fin, mais un commencement, l'intégration économique devant conduire à l'intégration politique. Nous n'en étions pas là, certes, mais le Marché commun n'était mis en cause par personne et s'avérait bénéfique pour tous. Les Anglais avaient demandé à y adhérer, sachant bien que ce geste entraînerait pour eux des conséquences politiques. Des négociations, menées du côté britannique par M. Edward Heath s'engagèrent.

Elles furent longues et difficiles mais ne semblaient pas devoir être plus longues et plus difficiles que celles qui avaient abouti à l'accord entre les Six sanctionné par le traité de Rome. Soudain, sans prévenir ses partenaires, sans les avoir au préalable informés, n'ayant fait aucune allusion à ses intentions, le général de Gaulle proclamait, au cours d'une conférence de presse, que les négociations avaient échoué.

J'ai personnellement la conviction profonde que si les discussions s'étaient alors poursuivies entre les Six et les Anglais, elles auraient abouti et les questions à résoudre étaient moins importantes que celles à propos desquelles un accord avait été trouvé.

Mais plus grave encore que l'échec des pourparlers furent les conditions dans lesquelles il était survenu. Les cinq partenaires de la France se trouvèrent placés devant un fait accompli découlant d'une décision unilatérale prise par l'un d'entre eux, ce qui était une façon non seulement inadmissible mais humiliante de les traiter et dont ils devaient, hélas, connaître par la suite, d'autres manifestations.

Ce jour du 13 janvier 1963 demeurera celui où la confiance qui existait entre les Européens reposant sur une volonté commune sans disparaître définitivement, a été très gravement remise en cause. Depuis ce moment, les Six n'ont plus jamais discuté d'une question sans arrière-pensée, sans s'interroger sur les avantages qu'ils pourraient retirer des concessions qu'ils seraient amenés à faire. L'unité européenne ne retrouva jamais son rythme, même si les choses continuèrent tant bien que mal jusqu'à la seconde grande crise, celle du 30 juin 1965.

### **Que pensez-vous de cette crise et de l'attitude adoptée alors par le gouvernement français ?**

Vous savez qu'au sujet des difficultés qui ont motivé la crise du 30 juin, j'ai émis une opinion qui n'était pas absolument identique à celle de mes autres collègues des Cinq. J'estimais que de part et d'autre des fautes étaient commises et qu'il n'existait pas un effort général de conciliation. Je suis donc d'autant plus libre pour affirmer que la France a adopté au début de l'été dernier une attitude qui non seulement n'était pas conforme avec l'esprit du traité de Rome, mais même était en contradiction avec ce dernier. La charte des Six stipulait en effet que tous les pays devaient faciliter le fonctionnement des institutions communes. En refusant de siéger au Conseil des ministres et de participer aux travaux des divers comités techniques, le gouvernement de Paris a donc agi unilatéralement en violation formelle avec les engagements qu'il avait pris. J'ajouterai que si de telles pratiques, qui constituent un recul considérable par rapport aux règles du droit international, devaient être suivies, il serait impossible d'établir des relations harmonieuses entre pays.

Certes, depuis, à Luxembourg, nous avons fait ce que nous avons pu pour que reprenne le fonctionnement des rouages du Marché commun mais les Six n'ont pas rétabli entre eux un climat sincère de confiance.

### **Personnellement quelles leçons tirez-vous de la crise du 30 juin et du compromis du Luxembourg ?**

De la crise que connaît actuellement la construction européenne, crise qui s'est cristallisée le 30 juin à Bruxelles mais qui n'a pas été pleinement résolue à Luxembourg, je retiendrai trois thèmes de réflexion :

Tout d'abord qu'il est désormais démontré qu'il est impossible d'intégrer les économies de plusieurs pays sans que ceux-ci soient d'accord aussi sur le principe de la création rapide d'une union politique. Comme tous les pionniers de l'Europe au lendemain de la guerre, comme tous les promoteurs du pool charbon-acier, comme tous les signataires du traité de Rome, je n'ai jamais considéré les progrès que nous réalisons, autrement que comme des étapes sur le chemin d'une union politique.

C'est pourquoi j'ai été amené à plusieurs reprises à m'interroger pour savoir si mon collègue néerlandais Luns et moi avions eu raison de pousser le plan Fouchet qui correspondait aux vues gaullistes d'union politique. J'avoue que je me suis parfois demandé si je n'avais pas eu tort. Aujourd'hui je n'ai plus de doute et c'est sans arrière-pensée que je puis proclamer que nous ne nous sommes pas trompés.

C'est l'attitude adoptée par la suite par le Gouvernement de Paris qui, justifiant nos réticences passées, nous a donné raison. Je me contenterai de relever trois exemples : la France avait refusé d'inclure dans le futur traité d'union politique la moindre référence à l'OTAN et nous avons craint, dès lors, de porter atteinte à la solidarité atlantique.

De même nous avons eu peur que par le biais de la nouvelle organisation politique on cherche à diminuer les pouvoirs supranationaux des institutions du pool charbon-acier et de la commission de la CEE. Enfin, il nous semblait que c'était une caricature de pouvoir politique de la rencontre, trois ou quatre fois par an, de chefs de gouvernements et de ministres qui, une fois retournés dans leur capitale respective, n'appliqueraient les décisions prises que s'ils le voulaient.

Si l'évolution des rapports entre les alliés d'Atlantique et les accusations portées à l'encontre de la Commission Hallstein, n'avaient pas justifié nos appréhensions sur nos deux premiers points, l'expérience que l'on peut tirer de deux ans d'application du traité de coopération franco-allemand inspiré des principes du plan Fouchet, aurait suffi à démontrer que les formules que l'on nous proposait alors étaient à la fois

inefficaces et dépassées.

Nous avons donc fondamentalement raison de dire « non ».

Le second grand thème de réflexion que m'inspire la crise du 30 juin est de m'amener à me demander si la politique agricole que nous avons conçue d'une manière générale et commencé à appliquer sur des plans particuliers au sein du Marché commun, est une bonne politique, correspondant à une réalité.

Nous avons certes fait des progrès substantiels dans le domaine agricole, tant à l'échelon européen qu'à celui du Benelux. Mais nous nous trouvons placés aujourd'hui devant des problèmes angoissants. Les formules que nous avons envisagées correspondent à des milliards de francs français de dépenses, ce qui suppose pour les contribuables de plusieurs pays, des sacrifices qu'il sera difficile de leur faire admettre, si, en contrepartie, on ne peut pas leur montrer les avantages résultant d'une politique générale concertée.

A l'heure où l'inflation menace sur plusieurs points du Vieux continent et où les gouvernements reçoivent de la Commission de la CEE de fort justes conseils de prudence, il semble assez contradictoire d'être amené, en relevant les prix de certains produits agricoles, à faire monter le coût de la vie.

Enfin, troisième remarque générale : peut-on concevoir que le Marché commun continue, non seulement à se développer mais même seulement à exister si certains des associés, dans le domaine politique et dans celui de la défense, se trouvent fondamentalement en contradiction les uns avec les autres ?

Il y a plus d'un an que je crie mon inquiétude à ce sujet. Sans minimiser la crise européenne du 30 juin 1965, je dirai qu'elle était moins dramatique que celle ouverte par l'attitude du gouvernement français vis-à-vis des USA et de l'Alliance atlantique.

**Une dernière question, M. le Ministre : comment voyez-vous l'avenir ? Aussi bien en ce qui concerne l'évolution de l'unité européenne qu'en ce qui concerne l'Alliance atlantique ?**

L'idée d'Europe est solidement ancrée dans l'opinion publique du vieux continent, aussi bien en France que chez ses partenaires. Il faut que les militants fédéralistes fassent tout ce qu'ils peuvent pour préserver ce sentiment et si possible le développer. Il faut éviter à tout prix que le virus nationaliste renaisse en Allemagne, notamment parmi les jeunes générations qui n'ont connu ni le nazisme ni les horreurs de la guerre.

L'accord de Luxembourg a certes entériné le fait que les Six ne conçoivent pas tous de la même manière l'évolution du Marché commun mais si la confiance n'a pas été rétablie, de nouveaux progrès sont possibles. Nous nous heurterons certes à des difficultés à propos de la politique agricole allant peut-être jusqu'à une remise en cause de certains aspects de celle-ci.

Nous sommes encore loin d'une union politique et c'est pourquoi notamment, je ne vois pas encore comment il serait possible d'accroître les pouvoirs du Parlement européen tant que ses membres ne sont pas élus au suffrage universel, ce qui voudra dire qu'ils seront enfin responsables devant des électeurs.

L'Europe économique peut donc reprendre sur sa marche. Mais elle ne pourra pas progresser sérieusement sans une impulsion politique, qui n'est concevable que si les Six ne s'opposent pas entre eux sur les problèmes diplomatiques et les moyens d'assurer leur défense. La crise de l'Europe est donc indissociable de celle de l'OTAN et cette dernière doit mobiliser pour l'heure notre vigilante attention et notre ardente résolution.